

COLLÈGE LYCÉE

Ensemble scolaire Sainte Jeanne d'Arc

☰ 2 rue Penantraon

☎ : 02 97 23 78 50

56 110 Gourin

✉ : lyc56.ja.gourin@enseignement-catholique.bzh

CONFIRMATION DE RÉSERVATION EN INTERNAT

Je soussigné(e), Madame, Monsieur,

Responsable légal de l'enfant.....

Confirme l'inscription de mon enfant en classe deau collège lycée Sainte Jeanne D'Arc de Gourin pour l'année scolaire 2024/2025.

Pour l'inscription à l'internat, il est demandé 3 chèques de caution (non encaissés et rendus en fin d'année) :

Par la présente, je confirme son inscription en internat et joins un chèque de caution de **150€ afin de lui réserver une chambre.**

NB : Toute demande de réservation sans ce chèque de caution ne sera pas prise en compte.

En cas de désistement après le 1^{er} juillet, ce chèque sera encaissé.

Les deux autres chèques sont à renvoyer avec les documents de rentrée, pour le **16 août dernier délai.**

Le chèque de 50€ correspond à la caution pour la clé et le chèque de 305€ correspond à la caution pour la chambre.

Sans ces deux chèques, l'élève n'aura pas de chambre, même s'il l'avait réservé.

Trousseau d'internat : les élèves doivent se munir de draps, couvertures ou couette, oreiller ou traversin, une alèse pour un lit de 90, nécessaire de toilette, une paire de chaussons.

Attention : il est recommandé aux élèves de ne pas exposer à la convoitise des objets ou vêtements de valeur, l'élève est seul responsable de ses affaires, en aucun cas l'établissement en sera responsable.

Bon pour accord :

Date et signatures des parents :

Madame GOËNVIC
Directrice d'établissement.